

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Politische Vertretung von Frauen
Akteure	Freiburg
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Holenstein, Katrin
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Holenstein, Katrin; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Politische Vertretung von Frauen, Freiburg, 1986 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Parlamente	1
Eidgenössische Wahlen	2
Ständeratsersatzwahlen	3

Abkürzungsverzeichnis

AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
UREK-SR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates
SBV	Schweizerischer Bauernverband
BAK	Bundesamt für Kultur

AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CEATE-CE	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États
USP	Union Suisse des Paysans
OFC	Office fédéral de la culture

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 16.11.1986
KATRIN HOLENSTEIN

Bei den Grossratswahlen im Kanton Freiburg gewann die CVP 3 Sitze und konnte damit ihre Vormachtstellung konsolidieren. Zweitstärkste Partei bleibt die SP (-1). Die Freisinnigen mussten eine weitere Schwächung ihrer Position in Kauf nehmen und büssten 2 Mandate ein. Die Fraktion der Christlichsozialen verminderte sich um einen Sitz auf 11, diejenige der SVP verstärkte sich von 9 auf 10 Abgeordnete. Mit 14 Parlamentarierinnen (10,8%) wurden zwei Frauen mehr gewählt als 1981.

Auch bei den Wahlen für die siebenköpfige Exekutive bestätigte sich das Erstarren der CVP. In der Absicht, der Wählerschaft eine Auswahl zu bieten, war sie mit 5 Kandidierenden, darunter einer Frau, angetreten. Im ersten Wahlgang, bei dem niemand das absolute Mehr erreichte, konnten sich die fünf Christlichdemokraten zusammen mit den beiden bisherigen Sozialdemokraten klar vor den übrigen Kandidaten platzieren. Angesichts des schlechten Abschneidens des zweiten FDP-Bewerbers, der den Sitz des zurückgetretenen Baudirektors Ferdinand Masset verteidigte, hätte die CVP durchaus die Chance gehabt, die 1981 verlorene absolute Mehrheit in der Regierung wieder an sich zu bringen. Sie bekräftigte aber den Beschluss auf Selbstbescheidung und schickte nur noch die drei Bestplatzierten in den zweiten Wahlgang. Dabei blieb der parteiintern umstrittene bisherige Justizdirektor Rémi Brodard auf der Strecke. Während die Wahl der Kandidierenden von CVP und SP nun als sicher galt, interessierte vor allem das Duell zwischen dem zweiten FDP-Bewerber und dem SVP-Herausforderer Raphaël Rimaz, der den 1981 verlorenen SVP-Regierungssitz schliesslich zurückeroberte. Seine Wahl verdankte er im ersten Wahlgang noch weit abgeschlagene Rimaz nicht zuletzt der Unterstützung durch Grüne, die sich für den ökologisch engagierten Politiker aussprachen. Schlagzeilen machte aber namentlich die Wahl von Roselyne Crausaz (cvp), der ersten Westschweizer Staatsrätin.¹

WAHLEN
DATUM: 17.11.1991
MATTHIAS RINDERKNECHT

Die Grossratswahlen im Kanton Freiburg, welche nur alle fünf Jahre stattfinden, haben eine **leichte Verschiebung** der politischen Kräfte **zugunsten der Linken und Grünen** sowie eine Stärkung der Frauenvertretung gebracht. Verlierer waren die CVP und die FDP, welche vier resp. drei Sitze verloren; wähleranteilmässig büsste die CVP mit vier Prozent am meisten ein. Die SP verlor einen Teil ihrer Wählerschaft und drei Sitze an die 1989 durch den SP-Dissidenten Félicien Morel gegründete Demokratisch-soziale Partei (DSP); letztere war gegen Ende der vergangenen Legislaturperiode schon durch zwei dissidente Sozialdemokraten vertreten und erhielt neu sieben Sitze. Die unabhängige CSP, welche mehr Sympathien für die DSP als für die CVP hegt, verlor zwei Sitze. Hingegen konnten die Grünen auf Anhieb vier Sitze gewinnen. Somit vereinigt das links-grüne Spektrum 49 Sitze (+6) während das bürgerliche Lager mit neu 80 Mandaten über sieben Sitze weniger als bisher verfügt. Die Frauenvertretung erhöhte sich von 14 (am Ende der Legislatur 12) auf 19 Rätinnen (14,6%), wovon allein zehn der SP angehören.²

WAHLEN
DATUM: 30.12.1991
MATTHIAS RINDERKNECHT

Die **Gesamterneuerungswahl in sechs Kantonalparlamente** (BL, FR, GR, LU, TI, ZH) konnten nur teilweise die Tendenzen der vorjährigen Kantonalwahlen bestätigen. Insgesamt verlor die CVP von allen Parteien am meisten Sitze (-10). Die Erosion schritt auch bei der FDP weiter voran, allerdings in deutlich geringerem Ausmass (-4 Sitze). Mit der massiven Sitzeinbusse des Landesrings in Zürich (-8) nahm dessen Bedeutung weiter ab. Im Gegensatz dazu konnten die Sozialdemokraten auch dieses Jahr vor allem sitzmässig weitere Erfolge verbuchen und standen mit dreizehn zusätzlichen Mandaten (davon allein 9 in Zürich) als eigentliche Sieger da. Eine Umkehr vom bisherigen Erfolgskurs zeichnete sich bei den Grünen ab; sie büssten insgesamt vier Mandate ein und konnten einzig in Feiburg, wo sie neu ins Parlament einzogen, Sitze gewinnen. Die AP konnte nur im Kanton Zürich einen Erfolg verbuchen, wo sie zwei Sitze eroberte. In allen Kantonen ausser Tessin sank die Wahlbeteiligung zum Teil massiv, im Kanton Zürich über 7%. Der Anteil der Frauen stieg – abgesehen vom Kanton Zürich – in allen betroffenen kantonalen und kommunalen Parlamenten. Unter den 894 in sieben Kantonen (ohne AI) gewählten Parlamentsmitgliedern waren 181 Frauen (20,2%).

Eidgenössische Wahlen

Pour représenter le **canton de Fribourg** au **Conseil des États**, une candidate et neuf candidats se sont lancés dans la course lors des **élections fédérales de 2019**. Christian Levrat (ps), président du parti socialiste suisse et élu à Berne depuis 2003, briguait un troisième mandat à la chambre haute, alors que son collègue Beat Vonlanthen (pdc) visait une deuxième législature – lui qui avait succédé à Urs Schwaller (pdc) en 2015 – après douze années au gouvernement cantonal. Afin de mettre à mal le tandem PS-PDC, le PLR fribourgeois, qui n'avait, dans son histoire, placé que des hommes à des postes clé, a semblé avoir déniché la perle rare en la personne de Johanna Gapany (plr). La conseillère communale bulloise et députée au Grand Conseil a grillé la politesse au conseiller national Jacques Bourgeois (plr), qui s'était mis à disposition de son parti en cas de besoin. Candidat à la chambre haute en 2015, le directeur de l'Union suisse des paysans (USP) avait échoué face à Levrat et Vonlanthen. Le défi était donc de taille pour Gapany, qui jouait les cartes de la jeunesse – elle est âgée de 30 ans – et de la féminité, des atouts dans cette année marquée par la grève des femmes et les grèves du climat. L'UDC Pierre-André Page, candidat à sa réélection au Conseil national, est également parti à l'assaut d'un siège de sénateur, alors que de l'autre côté de l'échiquier politique, les Vert.e.s ont misé sur Gerhard Andrey, qui briguait lui aussi un siège au national. Le président du PBD fribourgeois Anthony Jaria, le Vert'libéral Ralph Alexander Schmid et Claudio Rugo, du parti des artistes, figuraient eux aussi parmi les candidats. Enfin, le singinois Ruedi Raemy et le sarinois Flavio Guido ont visé une élection avec la liste «*Démocratie directe, spiritualités et nature*», en portant l'idée d'instaurer une micro-taxation sur les transactions bancaires en lieu et place des impôts traditionnels.

Lors du premier tour le 20 octobre, Christian Levrat a terminé largement en tête avec 36'958 suffrages, pas loin de la majorité absolue de 42'998 suffrages, pour une participation qui s'est montée à 42.87 pour cent. Concernant le deuxième siège, la donne était différente: Beat Vonlanthen (23'316 voix) ne semblait pas hors de portée de ses poursuivants.e.s Johanna Gapany (19'534 voix) et Pierre-André Page (18'497 voix). Gerhard Andrey a récolté 16'171 votes, alors que les autres candidats ont terminé nettement plus loin.

Élu au Conseil national, le candidat vert n'est pas reparti dans la bataille pour le deuxième tour. Quelques jours plus tard, l'UDC a annoncé que Pierre-André Page se retirait également de la course, ayant déjà assuré sa réélection à la chambre du peuple. C'est ainsi un match à trois qui s'est profilé en vue du second tour. Christian Levrat, dont le journal *La Liberté* a loué la capacité à faire passer les intérêts du canton avant ceux de son parti, partait cependant avec une bonne longueur d'avance, et c'était le siège de Beat Vonlanthen qui attisait l'appétit du PLR et de Johanna Gapany. La bulloise n'a cependant pas attaqué ouvertement celui-ci et a justifié sa candidature au second tour «*par la volonté d'offrir un choix*» aux fribourgeoises et fribourgeois. Le sénateur singinois, à qui était reproché le cumul de nombreux mandats extra-parlementaires, se retrouvait sous pression, souffrant notamment d'un manque de visibilité dans la partie francophone du canton, alors que le journal *Le Temps* soulignait que Johanna Gapany menait «*une campagne moderne, visible et dynamique, la meilleure des dix candidats au premier tour*». Le duo de sortants s'est néanmoins mutuellement soutenu en mettant en avant la bonne collaboration existante pour la défense des intérêts du canton. Interrogé par *la Liberté*, Christian Levrat a insisté sur l'importance d'avoir un réseau et de l'influence au sein de la Berne fédérale. A contrario, Johanna Gapany a considéré sa jeunesse comme un atout pour faire avancer des dossiers tels que l'AVS et l'environnement, qui concernent particulièrement les jeunes générations, et dépasser les blocages existants au sein de l'Assemblée fédérale. Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-CE), Beat Vonlanthen a souligné sa participation active dans l'élaboration de la loi sur le CO2 pour démontrer que les jeunes ne sont pas les seuls qui se soucient de l'avenir. Si l'élection promettait d'être serrée, la participation probablement plus faible qu'au premier tour allait profiter à Vonlanthen, d'après *la Liberté*, qui soulignait que le démocrate-chrétien pouvait s'attendre à bénéficier du vote en bloc de la minorité germanophone.

Le 10 novembre, Johanna Gapany a pourtant déjoué les pronostics en délogeant Beat Vonlanthen de son siège avec une avance de 138 voix. La libérale-radical a en effet récolté 31'129 suffrages (42.3%), contre 30'991 pour son rival (42.1%). Elle s'est ainsi offert une place à Berne aux côtés de Christian Levrat, qui a terminé en tête avec 38'372 voix (52.1%). Avec cette élection, chaque canton romand sera représenté par un duo homme-femme à la chambre haute lors de la prochaine législature. En outre, un problème informatique a terni quelque peu l'annonce des résultats. Envisageant

d'abord la possibilité de demander un recomptage des voix, le PDC a finalement renoncé à déposer un recours. Les médias ont cependant relevé que ce problème faisait tache pour l'image du canton, en particulier lors d'une élection si serrée, et n'était pas à même de contribuer à redonner une confiance dans les institutions à la population; une population qui ne s'est pas déplacée en masse pour voter lors de ce second tour, avec une participation en berne, à hauteur de 37.1 pour cent.⁵

Ständeratsersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 26.09.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Alors qu'il s'était d'abord lancé dans la course au Conseil d'État dans le cadre des élections cantonales de novembre 2021, le sénateur fribourgeois Christian Levrat (ps) a surpris son monde en acceptant, début avril 2021, sa nomination à la tête du conseil d'administration de La Poste. Cette fonction étant incompatible avec son mandat de conseiller aux États, l'organisation d'une **élection complémentaire dans le canton de Fribourg** devenait inévitable. Programmée à la fin du mois de septembre 2021, celle-ci donnait l'opportunité au Centre de reconquérir le siège perdu par Beat Vonlanthen lors des élections fédérales de 2019 au profit de la libérale-radical Johanna Gapany, qui devenait ainsi la première femme fribourgeoise à siéger à la chambre haute. Alors que les conseillères nationales Christine Bulliard-Marbach (centre) et Marie-France Roth Pasquier (centre) ainsi que le conseiller d'État Jean-Pierre Siggen (centre) avaient d'emblée renoncé à se présenter, le député au Grand Conseil Bruno Boschung (pdc) faisait part de son intérêt. Le germanophone, originaire du district de la Singine, souhaitait ainsi rétablir l'équilibre linguistique qui prévalait jusqu'en 2019 et la non-réélection de Vonlanthen. Le choix du parti se portait cependant sur Isabelle Chassot (centre), mentionnée dès l'annonce du départ de Levrat comme la candidate idéale pour le Centre dans la presse. En effet, la cheffe de l'office fédéral de la culture (OFC) pouvait notamment faire valoir son expérience politique, en tant que conseillère d'État entre 2002 et 2013. Elle fut également collaboratrice personnelle des conseillers.ères fédéraux.ales Arnold Koller et Ruth Metzler. Son profil rassembleur semblait capable de séduire autant à gauche qu'à droite de l'échiquier politique, et la minorité germanophone du canton pouvait compter sur sa parfaite maîtrise de la langue de Goethe pour la représenter dans l'arène fédérale.

Chez les socialistes, deux candidate et candidat sortaient du bois pour incarner la relève de Christian Levrat. Le préfet du district de la Sarine Carl-Alex Ridoré (ps) faisait face à la conseillère nationale lacoise Ursula Schneider Schüttel (ps), issue de la minorité linguistique germanophone. Un temps pressenti.e.s parmi les papables, le syndic de Fribourg Thierry Steiert (ps) et sa collègue, la conseillère communale Andrea Burgener Woeffray (ps), n'étaient finalement pas candidat.e.s, alors que le conseiller national vert Gerhard Andrey excluait une candidature écologiste en apportant son soutien à Schneider Schüttel. La gauche partait ainsi unie au front, le parti socialiste désignant Carl-Alex Ridoré comme unique candidat lors d'un congrès virtuel.

Après réflexion, l'UDC ne se lançait pas dans la course et préférait concentrer ses forces sur les élections cantonales. Le PLR apportait lui son soutien à la candidature d'Isabelle Chassot, tout en étant conscient qu'il pourrait se retrouver en position délicate lors des prochaines élections fédérales en 2023 si un duo de droite se retrouvait à la chambre des cantons. En effet, rien ne garantirait le maintien du siège acquis de haute lutte par Gapany en 2019, dans un canton traditionnellement représenté par un tandem PS-Centre au Conseil des États.

Deux candidat.e.s visaient donc le siège vacant, excluant d'emblée la tenue d'un second tour. Pour défendre son siège, le parti socialiste mettait en avant la nécessité d'un équilibre entre la gauche et la droite, soulignant que «Fribourg doit marcher sur deux jambes» pour défendre au mieux ses intérêts sous la coupole. Depuis 1979, la gauche fribourgeoise n'a connu qu'une seule législature sans représentant à la chambre des cantons, entre 1999 et 2003. «La pire période pour la défense des intérêts fribourgeois à Berne», selon Christian Levrat, qui mentionnait l'échec de la candidature fribourgeoise pour accueillir le tribunal administratif fédéral. C'étaient le démocrate-chrétien Anton Cottier et le libéral-radical Jean-Claude Cornu qui siégeaient alors.

Selon la nouvelle loi cantonale sur la transparence, les partis étaient tenus de dévoiler leur budget de campagne: celui d'Isabelle Chassot se montait à CHF 135'000, alors que Carl-Alex Ridoré disposait de CHF 148'500. Un incident à caractère raciste s'est produit durant la campagne, une affiche du candidat socialiste, d'origine haïtienne, ayant été maculée de peinture blanche alors que son nom était tracé et remplacé par le mot «blanc». Isabelle Chassot avait par ailleurs renoncé à la pose d'affiches sauvages, par souci écologique.

Au moment de dépouiller les bulletins de vote le 26 septembre 2021, le suspens était de

courte durée. Isabelle Chassot devançait largement son concurrent, en récoltant 54'695 voix (62.7% des suffrages). Carl-Alex Ridoré était même battu dans toutes les communes de canton. Fribourg rejoignait ainsi Zurich, Genève et Argovie parmi les cantons ayant au moins une fois eu deux femmes qui siégeaient simultanément au Conseil des États. Fort de ce succès, le Centre confortait son statut de première force à la chambre de réflexion, avec désormais 14 représentantes et représentants. La gauche fribourgeoise devra de son côté ronger son frein durant deux ans, dans l'attente des élections fédérales de 2023 où elle tentera à coup sûr de récupérer son siège. ⁴

1) Presse vom 17. - 19.11.86, vom 22.11.86. und vom 9.12.86; Lib., 3. - 6.9.86; 7.10.86; 12.9.86, 21.10.86, 28.10.86, 8.11.86, 10.11.86, 20. - 22.11.86, 2.12.86; TA, 10.7.86, 15.11.86; NZZ, 10.11.86, 1.12.86.; Presse vom 17.-19.11.86; Lib., 21.10.86; 28.10.86; 8.11.86.

2) Presse vom 19. und 20.11.91; Lib., 15.11.91.

3) Lib, 16.1., 17.1., 19.9., 23.9., 24.9., 26.9., 27.9., 30.9., 1.10., 2.10., 3.10., 4.10.19; Lib, 18.10.19; LT, 24.10.19; Lib, 30.10., 31.10.19; LT, Lib, 2.11.19; Lib, 4.11.19; Lib, 5.11.19; Lib, 6.11., 7.11., 11.11.19; LT, Lib, TG, 12.11.19; LT, 29.11.19

4) Lib, 16.4., 17.4., 30.4., 1.5., 8.5., 20.5., 27.5., 17.6., 25.6., 29.7., 3.8., 17.8., 25.8., 28.8.21; Lib, 4.9.21; Lib, 6.9., 7.9., 8.9., 10.9.21; LT, 14.9.21; 24H, Lib, 27.9.21